



**Mémoire déposé à la Commission indépendante sur les caribous
forestiers et montagnards.**

Par la Ville de Val-d'Or

Mai 2022

Table des matières

Avant-propos	3
Portrait de la Ville de Val-d'Or.....	3
Historique de la participation de la Ville dans la préservation de la harde de caribous de Val-d'Or.	4
Importance culturelle des caribous.....	4
Représentativité des différents organismes du milieu lors de l'audience publique de la Commission à Val-d'Or, le 28 avril 2022.	5
Réflexion sur la gestion du dossier de la harde des caribous de Val-d'Or et de la sauvegarde des écosystèmes et de la biodiversité dans le futur.....	5
Recommandations à la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards...	6

Avant-propos

Madame la présidente, messieurs les commissaires,

Le présent mémoire n'a pas la prétention d'apporter de nouvelles informations scientifiques ou statistiques à votre réflexion. D'autres groupes, avec des expertises bien plus pointues déjà, vous ont exposé des stratégies concrètes pour le maintien et la résurgence de la harde de caribous de Val-d'Or, et nous n'entendons pas nous substituer à leur rôle important dans ce débat. La Ville de Val-d'Or estime par contre qu'il est important de ramener certains faits à votre attention, qui devraient être considérés dans l'élaboration de vos recommandations. La Ville estime aussi que le contexte actuel, et celui que l'on peut prévoir pour les prochaines années avec les changements climatiques, appellent une plus grande responsabilisation du gouvernement provincial dans des dossiers tels que la harde de caribous de Val-d'Or, et des actions plus concrètes, plus rapidement. Il en va de la préservation de la biodiversité, des écosystèmes, afin que les générations futures puissent profiter du territoire d'une façon semblable à celle dont nous avons pu le faire.

Portrait de la Ville de Val-d'Or

Porte d'entrée de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, Val-d'Or compte une population de quelque 33 000 habitants qui profitent d'une économie axée sur les ressources naturelles, les services et la desserte du Nord québécois. Carrefour de logistique, reconnue pour son savoir-faire en raison de son aéroport régional et de ses infrastructures d'accueil adaptées, elle est également un point de rencontre important sur les plans ferroviaire et routier. La Ville de Val-d'Or offre un cadre de vie de qualité à ses citoyens, tant du point de vue de ses installations sportives et de plein air que de l'offre d'activités et de produits culturels. La proximité avec nos racines, particulièrement jeunes, façonne cette volonté d'habiter le territoire, d'y vivre sainement et d'y créer une qualité de vie exceptionnelle.

Édifiée en territoire traditionnel Anishnabe non cédé, la Ville de Val-d'Or entretient des liens nombreux et variés avec plusieurs communautés et nations autochtones. En effet, Val-d'Or est un important centre de service pour les communautés criées du Nord, mais aussi pour les communautés Anishnabe des environs (services de santé, éducation, consommation de biens, loisirs, etc.). Qui plus est, plus de 1500 membres des Premières nations habitent Val-d'Or de façon permanente. Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or – l'un des plus dynamiques et innovants au Canada – offre une

multitude de services à ces Valdoriennes et Valdoriens d'origine autochtone, en plus de faire la promotion d'une société plus juste et exempte de discrimination raciale.

En décembre 2015, la Ville de Val-d'Or a signé, aux côtés du Grand conseil des Cris et des communautés Anishnabe de Lac-Simon, Kitcisakik et Pikogan, la Déclaration de Val-d'Or, une affirmation de la volonté des signataires de contribuer ensemble à l'harmonie entre les peuples et aux échanges sociaux, culturels et économiques mutuellement bénéfiques.

Par ailleurs, en juin 2017, le conseil municipal a voté une résolution affirmant son adhésion à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. La Ville de Val-d'Or entend continuer à travailler au rapprochement entre les peuples, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

Historique de la participation de la Ville dans la préservation de la harde de caribous de Val-d'Or

Un comité local a été créé en 2003 pour suivre la situation du caribou forestier sur le territoire. Le comité de rétablissement du caribou de Val-d'Or réunissait plusieurs groupes d'intérêt, des biologistes, et la Ville y participait en déléguant son coordonnateur à la mise en valeur du territoire. La Ville de Val-d'Or s'est impliquée dans divers dossiers relatifs au rétablissement, entre autres, dans l'installation de panneaux de sensibilisation en 2011. La Ville a pris part aux rencontres du comité de rétablissement du caribou de Val-d'Or jusqu'à ce que celui-ci soit dissout aux alentours de 2017.

Importance culturelle des caribous

La Ville de Val-d'Or n'a pas à attester ou non de l'importance culturelle du caribou forestier et de la harde de Val-d'Or pour les communautés Anishnabe autour, ce n'est pas notre rôle, mais comme leurs porte-paroles l'ont fait de façon sincère et touchante lors de l'audience publique du 28 avril 2022, il nous apparaît important de souligner que ce rôle culturel des caribous constitue en soi une raison suffisante de multiplier les efforts pour sa préservation.

En adoptant par résolution et en signant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en décembre 2017, la Ville de Val-d'Or s'est engagée à être un partenaire dans la réconciliation des peuples. Il est donc normal de porter une attention à cet aspect dans notre position quant à la question de la préservation des caribous forestiers et montagnards.

Représentativité des différents organismes du milieu lors de l'audience publique de la Commission à Val-d'Or, le 28 avril 2022

La Ville de Val-d'Or, dans un souci de représentativité de ses citoyens, souhaite rappeler à la mémoire des commissaires les nombreuses interventions en faveur de la sauvegarde de la harde de caribous de Val-d'Or lors de l'audience publique de la Commission tenue le 28 avril dernier. La vaste majorité des interventions au micro et des dépôts de mémoires de groupes et d'individus résidant sur le territoire de la municipalité se sont positionnés pour des actions concrètes du gouvernement pour maintenir et assurer la pérennité de la harde.

Il est aussi important de rappeler le fait que le milieu, à travers les différents groupes d'experts, de militants et d'associations, a proposé un scénario consensuel et tangible pour la sauvegarde de la harde des caribous de Val-d'Or.

Réflexion sur la gestion du dossier de la harde des caribous de Val-d'Or et de la sauvegarde des écosystèmes et de la biodiversité dans le futur

Comme l'historique de l'implication de la Ville de Val-d'Or dans ce dossier le montre bien, la situation de la harde des caribous de Val-d'Or est adressée depuis plusieurs années déjà. Le déclin de la population de caribous s'est fait alors que la harde était déjà sous surveillance.

Il n'est donc pas exagéré de souligner qu'il y a eu trop d'attentisme dans ce dossier. Cette façon de faire devra être différente dans le futur, car en vertu des changements climatiques s'accéléralant, nous n'aurons simplement pas le luxe du temps dans nos réponses à diverses questions environnementales. S'il est trop tard pour garantir la

survie de la harde de caribous de Val-d'Or, il faut absolument que la gestion de ce dossier devienne une expérience, une occasion d'apprendre, pour que dans le futur, les erreurs, volontaires ou non, ne soient plus répétées.

Nous avons une obligation de résultats quant à la préservation de l'environnement et à la lutte aux changements climatiques. Il faudra dorénavant agir différemment et plus rapidement.

Recommandations à la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards

- Continuer les efforts afin de préserver la harde de caribous de Val-d'Or, pour leur importance dans l'écosystème, pour leur rôle en tant qu'espèce baromètre de la biodiversité;
- Reconnaître l'impact culturel des caribous sur les communautés Anishnabe qui habitent le territoire;
- Que la Commission étudie le scénario consensuel présenté par les groupes d'experts locaux, qui demandent une aire de protection afin d'assurer la pérennité de la harde de caribous de Val-d'Or, et qui a été déposé à M. Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, et ministre régional de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Choisir un scénario de préservation du caribou forestier et montagnard au Québec qui reflète les responsabilités importantes du gouvernement provincial par rapport à l'environnement et à la préservation de la biodiversité, et ce faisant, protéger la certification Forest Stewardship Council, la perte de laquelle aurait des conséquences bien plus néfastes sur l'industrie forestière que le retrait des kilomètres-carrés demandés pour la préservation des caribous;
- Que les apprentissages faits dans le dossier des caribous de Val-d'Or deviennent une expérience, une occasion d'apprendre, pour que dans le futur, les erreurs, volontaires ou non, ne soient plus répétées;
- Que les habitants de la Ville de Val-d'Or qui utilisent le territoire soient pris en considération dans les décisions du Ministère quant à la création de l'aire de protection, que le gouvernement agisse en transparence avec eux et qu'il évite que ceux-ci vivent des désagréments comme actuellement dans la fermeture des chemins forestiers qui sont utilisés pour la villégiature et la chasse.